

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué	2022/2969(DEA)
Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur	
<p>Certaines catégories d'animaux et de biens exemptées des contrôles officiels aux postes de contrôle frontaliers, des contrôles spécifiques des bagages personnels des passagers et de petits envois de biens expédiés à des personnes physiques, qui ne sont pas destinés à être mis sur le marché. Rectification de certaines versions linguistiques de l'annexe III</p> <p>Complétant 2013/0140(COD)</p> <p>Sujet</p> <p>3.10.08 Police sanitaire animale, législation et pharmacie vétérinaire</p> <p>3.10.10 Alimentation, législation alimentaire</p> <p>6.20.02 Contrôle des exportations/importations, défense commerciale, obstacles au commerce</p>	